

En cette même année 1889, la France porta une loi qui astreint tout le monde au service militaire. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier cette loi ; mais il saute aux yeux de tous qu'elle n'est point en faveur des vocations religieuses. Cependant Dieu appelle certaines âmes à le servir dans le cloître et non à la caserne. Comment désormais, ces âmes pourraient-elles répondre à l'appel divin ? porter les armes pour le service du Roi des rois ? livrer des combats tout spirituels aux plus furieux des ennemis des âmes et des nations, de la France en particulier ? On se le demandait et on ne savait trop comment y répondre. Et toutefois Dieu y avait pourvu.

Dans cette loi même, exception était faite en faveur des jeunes gens qui habiteraient hors d'Europe avant un certain âge. C'était une porte de sortie ménagée par la divine Providence qui voulait enfin faire réussir notre fondation en Canada, arrêtée depuis dix ans. Au commencement de 1890 le T. R. P. Provincial fit de nouvelles démarches en vue de cette fondation dont il parla à ses religieux. L'un d'eux se mit à la disposition du T. R. Père pour être envoyé, s'il le jugeait utile au succès de cette œuvre. Sa Paternité le remerciait de son offre, mais lui disait de ne pas penser à ce départ. Le religieux n'insista pas et ne songeait plus à la chose, lorsque un peu plus tard, au moment où tout semblait terminé pour lui, le T. R. P. Othon, guidé par les vues secrètes de Notre-Seigneur, le choisissait pour venir commencer cette nouvelle communauté à Montréal. Ainsi l'homme propose et Dieu dispose ! Bien souvent, c'est lorsque une chose semble ne devoir pas réussir, que la main divine se fait doucement mais fortement sentir. Apprenons donc à nous confier de plus en plus en notre Père Céleste qui agit toujours avec nous pour le mieux.

Sur l'avis du Révérendissime Père Général, le T. R. P. Othon venait lui-même en Canada pour régler les derniers détails de notre installation à Montréal et pour choisir un local convenable. Sa Paternité après une fort mauvaise traversée arrivait à Montréal le 29 mai et se rendait chez les Messieurs de S. Sulpice ; à table on le plaçait à côté de M. le Curé de S. Joseph. Dans l'après-midi, après avoir présenté ses hommages à Monseigneur l'Archevêque et à M. le Vicaire Général, dont il recevait un accueil très-bienveillant, le T. R. P. Othon se mettait en devoir de chercher le toit où devait s'abriter la future communauté. On lui indiqua diverses maisons, mais le